

la femme dans le changement de l'état que lui font nos lois ecclésiastiques, politiques et civiles. Non, dit-il, ce n'est pas le mariage ni le ménage qu'il importe de modifier pour rendre la femme plus heureuse. Il faut chercher autre part les moyens d'améliorer sa position économique. Sous le régime antérieur à la réforme révolutionnaire, elle, qui n'avait qu'une portion très faible de l'héritage paternel, devait demander soit au mariage, soit aux vœux de la religion une existence assurée et honorable. Le mariage était plus facile qu'à présent pour les filles sans dot, et, s'il ne se présentait pas, le cloître était la dernière et par suite la triste ressource de la déshéritée. Aujourd'hui que nous avons conquis l'égalité des partages et que le cloître ne s'ouvre plus, si ce n'est librement et à la sincérité des vocations, la division des héritages et l'instabilité des fortunes qui se composent et se décomposent au souffle de nos agitations industrielles et financières ont fait à tout le monde une loi du travail dont la femme n'est pas exceptée. Ses souffrances qui nous frappent résultent de ce que son éducation ne la prépare pas suffisamment à ce rôle. Celle de la fille pauvre, limitée à une instruction primaire imparfaite, est restée bien au dessous des progrès qu'a faits celle des jeunes garçons et l'éducation professionnelle manque entièrement. Pour les filles des maisons aisées, l'éducation, malgré les programmes de nos pensionnats en vogue, est superficielle; elle ne vise qu'à l'agrément quand il faudrait chercher l'utile. L'auteur croit donc à la nécessité d'une organisation plus forte de l'éducation des femmes. Il veut qu'elles abordent la science sans redouter le ridicule; si notre grand comique, à l'aide du bon sens public, a fait rire aux dépens des Philaminte et des Bélise, le fouet de sa satire ne frappe pas moins rudement les Trissotin et les Vadius. Toute la question est de rendre la femme plus forte et plus capable, afin qu'elle prenne sa